

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BETHÉMONT-LA-FORET

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

Canton de Domont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°: 042-2022

Du : 07 décembre 2022

Nombre de Conseillers :  
en exercices : 11  
présents : 11  
votants : 11

Date de la convocation :  
01 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le sept décembre, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Didier Dagonet, Maire,  
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,  
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,  
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales,  
Messieurs Jean-Baptiste Rouault, Patrice Glandières, Monsieur Bernard Gourdy, Conseillers municipaux,

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Sophie Papon, Conseiller municipal,

**ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :**

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie,

**OBJET : Information du Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à l'article L.2122-22,

**Vu**, la délibération N°030-2014 du Conseil Municipal en date du dix avril 2014 donnant délégation à Monsieur le Maire des pouvoirs prévus et énumérés à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Monsieur le Maire**, informe les membres du Conseil municipal des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

**005-2022 du 29 juin 2022 Convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion pour l'accompagnement à la mise en place du règlement N°2016-679 dit règlement général sur la protection des données (RGPD) au sein de la Mairie de Béthémont-la-Forêt.**

Il a été décidé de signer de signer la convention pour la mise a la disposition d'un agent du CIG pour l'accompagnement à la mise en place du règlement n° 2016-679 dit règlement général sur la protection des données (RGPD), cette convention est convenue pour une durée de 3 ans.

Le coût est de 46 € euros par heure de travail pour :

- ✓ La mise à disposition par le CIG du Délégué à la Protection des Données et déclaration par la collectivité auprès de l'organisme de contrôle (CNIL).
- ✓ Les préconisations pour sécuriser les pratiques.

Le coût est de 32 € euros par heure de travail :

- ✓ L'élaboration de l'ensemble documentaire décrivant la conformité des traitements des données personnelles de la collectivité.

**006-2022 du 03 octobre 2022 Convention relative aux modalités de remboursement par les collectivités de la rémunération des médecins membre du conseil médical interdépartemental et des expertises médicales.**

Il a été décidé de signer une convention relative aux modalités de remboursement par les collectivités de la rémunération des médecins membres du conseil médical interdépartemental et des expertises médicales, cette convention prend effet à compter du 01 février 2022 et prendra automatiquement fin si la mission de secrétariat du Conseil médical n'est plus confiée au Centre Interdépartemental de gestion de la Grande Couronne.

Le montant forfaitaire de remboursement de la rémunération des médecins est déterminé par délibération du Conseil d'administration du CIG et correspond à un coût moyen du dossier traité en séance.

**007-2022 du 03 octobre 2022 Contrat de location du club House avec la SARL Charvaux.**

Il a été décidé de signer le contrat de location du club housse avec la SARL CHARVAUX route de Montubois 95840 Béthémont-la-Forêt, pour le samedi 22 octobre 2022.

Le montant de la location est fixé à 1 000.00 €

**008-2022 du 03 octobre 2022 Contrat de location du club House avec la SARL Charvaux.**

Il a été décidé de signer le contrat de location du club housse avec la SARL CHARVAUX route de Montubois 95840 Béthémont-la-Forêt, pour le samedi 17 décembre 2022.

Le montant de la location est fixé à 500.00€

**009-2022 du 04 octobre 2022 Convention pour réservation de spectacle « Le Petillon »**

Il a été décidé de signer la convention de réservation de spectacle LE PETILLON (Association pour la défense de la chanson française) 1 rue des Bourg Frémainville 95450 (val d'Oise), pour le samedi 10 décembre 2022.

**010-2022 du 25 novembre 2022 Convention pour la mise en œuvre du dispositif d'aide financière « Aide eau solidaire »**

Il a été décidé de signer la convention pour la mise en œuvre du dispositif d'aide financière « Aide eau Solidaire », cette convention entre en vigueur à la date de signature de la convention, pour une durée d'un an et se poursuivra par tacite reconduction

**Après avoir entendu**, l'exposé de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

**Le Conseil Municipal,**

**Prend acte** des décisions de gestion courante qui ont été prises depuis le dernier Conseil Municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Dit** que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 07 décembre 2022

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt



Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le



ID : 095-219500618-20221207-D04201122022-DE